

Communiqué**Chômeurs de la Mairie de Paris maltraités
Personnels abandonnés**

Depuis plus d'un an, la CGT et l'UNSA alertent la Mairie de Paris et la Direction des Ressources Humaines sur les graves dysfonctionnements du secteur "indemnisation pour perte d'emploi" du bureau des pensions. À chaque fois on nous annonce des petites mesures, des réorganisations, des projets... Beaucoup de promesses, mais aucune prise de conscience ni de mesures à la hauteur de la situation. Aujourd'hui nous constatons que la situation ne s'améliore pas, pire, elle s'aggrave :

Les agents non titulaires de la Mairie de Paris, mis à la porte, ou, en fin de contrat, se retrouvent au chômage. Mais, en prime, ils doivent attendre en moyenne quatre mois pour percevoir les allocations auxquels ils ont droit ! C'est les réduire à l'indigence. C'est inadmissible !

La Mairie de Paris est directement responsable de ces retards chroniques et intolérables, par son autisme, et, son refus d'affecter trois postes supplémentaires, afin de permettre aux agents de traiter les dossiers dans le mois de la demande.

Malgré les efforts des agents, les conditions d'accueil des chômeurs deviennent déplorables, faute de temps et des lieux appropriés pour les écouter.

Les agents du secteur "indemnisation pour perte d'emploi" subissent, eux aussi, les conséquences de ces graves défaillances du service public. Ils sont les premiers témoins de l'exaspération des allocataires. La charge de travail, les tensions et le stress, sont le lot quotidien d'une souffrance au travail de plus en plus pesante. La situation devient intenable et pratiquement la moitié des agents ont fait une demande de mutation.

La CGT et l'UNSA exigent des mesures urgentes pour mettre fin à l'injustice que vivent les chômeurs de la Mairie de Paris et aux conditions de travail déplorables des agents qui traitent leurs dossiers.

Faite à Paris le 15 décembre 2010

Pour la CGT

Le Secrétaire Général

Pascal Muller

Pour l'UNSA

La Secrétaire générale

Maria Herissé